



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2/03/2023

### **FRANCE 2030 : LANCEMENT D'UN APPEL À PROJETS « ALTERNATIVES VERTES 2 » DOTÉ DE 25 MILLIONS D'EUROS POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA CULTURE**

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, se sont rendus dans le studio d'animation Fortiche qui réalise la série à succès « Arcane » afin de saluer les démarches écologiques de la filière de l'animation et annoncer le lancement d'un appel à projets « Alternatives vertes 2 ». Ce nouveau soutien vise à aller plus loin dans la transition écologique de tous les secteurs culturels. Doté de 25 millions d'euros, dans le cadre de France 2030 et opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat, ce dispositif soutiendra à la fois le développement de calculateurs d'empreinte carbone, la mise en place de solutions concrètes pour décarboner la Culture et des outils de formation continue aux enjeux de la transition écologique pour les professionnels.

L'appel à projets concerne l'ensemble des secteurs culturels, à savoir l'audiovisuel, le cinéma, le spectacle vivant dans toutes ses disciplines, la musique dans toutes ses composantes, les musées et le patrimoine, les arts visuels, le design, l'architecture, les métiers d'art, le jeu vidéo, le livre, et la presse, ainsi que les secteurs connexes de la communication et de la mode pour le volet créatif de leur activité.

Après le succès du premier appel à projet « Alternatives vertes » lancé en 2021 dans le cadre de France 2030, qui était doté de 10 M€, le **Gouvernement a souhaité à la fois accélérer la conversion écologique de la Culture et fortement augmenter le niveau de soutien de l'Etat. L'objectif est de faire de la Culture un secteur exemplaire en matière de transition écologique en accélérant le processus de décarbonation à l'œuvre dans tous les champs culturels.**

## LE PREMIER APPEL A PROJET « ALTERNATIVES VERTES » A SOUTENU 35 PROJETS

Ce premier appel à projets visait à soutenir des projets concrets mettant en avant de manière innovante, dans toute la chaîne de valeur des ICC (création, production, diffusion, fin de vie), une approche s'inscrivant pleinement dans le *continuum* de l'économie circulaire, des principes de l'écoconception aux stratégies de gestion de fin de vie.

**35 lauréats ont été sélectionnés en juillet 2022 pour un montant de près de 10 M€ en soutenant des initiatives** de l'ensemble des secteurs des ICC (métiers d'art, cinéma et audiovisuel, spectacle vivant, mode, design, architecture, etc. ; cf. liste complète en annexe). Il a permis de développer des démarches pionnières en soutenant par exemple un réseau de huit ressourceries sur l'ensemble du territoire, destinées aussi bien aux arts visuels qu'au spectacle vivant ou au cinéma.

Il a par ailleurs soutenu des initiatives collectives face à une même problématique dans un secteur donné, comme dans le cas du projet porté par l'Opéra de Lyon, en consortium avec le festival d'Aix, l'Opéra national de Paris, le Théâtre du Châtelet et la Monnaie à Bruxelles, qui vise à expérimenter des structures standards pour les décors d'opéra. Des projets dans le domaine de l'image (*data centers* et serveurs écoresponsables, modèles de tournage vert, etc.) se sont également distingués.

## LANCEMENT D'UN APPEL A PROJETS « ALTERNATIVES VERTES 2 » ELARGI ET PLUS AMBITIEUX

**Le deuxième appel à projets « Alternatives vertes 2 » est doté de 25 M€ supplémentaires de France 2030. Il élargit ses objectifs en intégrant, en amont, les enjeux de mesure de l'empreinte environnementale, préalable nécessaire à l'action, et en aval, les outils de formation continue des dirigeants, élément essentiel pour accélérer la transformation des secteurs. Il est ouvert jusqu'à fin 2024 pour donner le temps aux candidats de construire des projets innovants, ambitieux et à fort impact pour le secteur culturel. Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre des priorités du ministère pour la transition écologique.**

Afin d'accélérer la transition écologique des entreprises culturelles et d'en faire un secteur de référence en matière de responsabilité environnementale, « Alternatives vertes 2 » poursuivra les mêmes objectifs que le premier appel à projets, notamment celui de **favoriser l'émergence d'« alternatives vertes » innovantes**, répliquables et structurantes au regard de leur potentiel de transformation écologique des pratiques dans tous les segments de la chaîne de valeur des entreprises concernées (création, production, diffusion, fin de vie) et dans tous les secteurs culturels.

Toutefois, il s'agira également dans cette deuxième version de **généraliser l'évaluation de l'impact environnemental des activités culturelles** (carbone, circuit court, réduction des déchets, impact sur la biodiversité, cycle de vie du numérique culturel, etc.) par le développement d'outils de mesure de référence pour les secteurs culturels visés. Ces outils seront conçus, expérimentés, ou homologués, en lien avec les opérateurs et acteurs référents du secteur, afin que toutes les entreprises culturelles, dans leur grande diversité de moyens financiers et humains, aient accès à des ressources adaptées pour développer une bonne maîtrise de leurs impacts (référentiels, guides sectoriels de recommandations et de bonnes pratiques ; diffusion en open source de résultats d'expérimentation, etc.).

**Enfin, cette version de l'appel à projets pourra financer des dispositifs de formation continue**, étant entendu que le déploiement de solutions vertes passe par la montée en compétences des

professionnels en activité.

« Alternatives vertes 2 » sera ouvert jusqu'en décembre 2024 et sera déployé en trois vagues :

- Clôture de la vague 1 : 31 juillet 2023
- Clôture de la vague 2 : mars 2024
- Clôture de la vague 3 : décembre 2024

Cette nouvelle organisation prend en compte l'expérience tirée du premier appel à projets, avec la volonté de donner aux acteurs plus de visibilité et de temps pour construire des projets à forts impacts écologiques pour la filière.

**Le cahier des charges d'Alternatives vertes 2 sera publié dans la première quinzaine de mars et accessible sur le site [france2030.gouv.fr](https://www.france2030.gouv.fr) et sur <https://www.culture.gouv.fr/Strategie-ICC>.**

### **Contact presse**

#### **Ministère de la Culture**

01 40 15 83 31 - [service.presse@culture.gouv.fr](mailto:service.presse@culture.gouv.fr)

#### **Secrétariat général pour l'investissement**

01 42 75 64 58 - [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

#### **Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts)**

06 38 53 97 67 - [marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr](mailto:marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr)

### **A propos de France 2030**

#### **Le plan d'investissement France 2030 :**

✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs

d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : [france2030.gouv.fr](https://france2030.gouv.fr) | @SGPI\_avenir

### **À propos de la Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

***Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.***

[www.banquedesterritoires.fr](https://www.banquedesterritoires.fr) / @BanqueDesTerr

- **Projets soutenus par « Alternatives vertes 1 »**

Nom du Projet	Porteur de projet
Décarboner l'édition et la presse	Oxalis SCOP
Studio Nouvelle Génération	TeamTO
Créer un modèle de studio de production de films d'animation « bas carbone » à l'état d'art	Ooolala
Accompagner l'émergence de nouvelles méthodes de production	Game Only
Secoset Platform Project	SECOYA
CEPIR – Cas d'Etude Pour un Immersif Responsable	Tiny Planets
Les Greenions	Qarnot Computing
Mieux manger au cinéma	Haut et Court
Développement du réseau des Récupérathèques en France	La Fédération des Récupérathèques
Le réemploi et la mutualisation au service des acteurs de l'industrie culturelle et créative	La Réserve des Arts
Développement de l'économie de la fonctionnalité au sein de La Ressourcerie Culturelle	La Ressourcerie Culturelle
La ressourcerie du spectacle	La ressourcerie du spectacle
Améliorer les process et services de La Ressourcerie du Cinéma	La Ressourcerie du Cinéma
Valorisation - de la matière à l'humain	ArtStock
Plinth	Plinth
Precious Kitchen la chutothèque	ESAD Tours-Angers-Le Mans
Cartographie - Atelier partagé - Ressourcerie	FASK
DETOX TON STOCK	Renaissance
Décarbonation Atelier Nicole et Pierre Reverdy	Atelier Nicole et Pierre Reverdy
Bois Locaux et Instruments à Vent – B-LIV	ITEMM
Culture et climat	Culture et climat
Mesure de l'empreinte carbone et stratégie bas carbone du secteur de la musique	Centre National de la Musique
Engager la filière spectacle vivant-musiques actuelles pour une stratégie de transition	FEDELIMA
Association Réseau - Le Périscope	Association Réseau - Le Périscope
Créer le cercle vertueux des instruments de musique	Zic Ethic
DISCO	MPO France
Calculateur d'empreinte environnementale dédié aux projets de spectacle vivant	ARVIVA
Collaboration innovante pour la décarbonation du chauffage des structures itinérantes	CIAM
Plateforme numérique collaborative pour une écologie culturelle territoriale	Les Augures
Expérimentation de structures standard pour les décors d'opéra	Opéra National de Lyon
Festivals, faire commun	Le Collectif des Festivals
Laboratoire d'innovations éco-responsable de We Love Green	Association We Love Green
Des Pieds et des Mains	Muzzix
Constructeur de sonorisation innovante & durable - changement	PIKIP SOLAR SPEAKERS

d'échelle	
Festivals et mobilités durables	Le Collectif des Festivals